

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 75 (1930)  
**Heft:** 2

**Artikel:** 1914 et l'utilité de l'armée suisse  
**Autor:** Feyler, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341290>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 1914 et l'utilité de l'armée suisse.

La défense anti-aérienne de la Suisse va provoquer la même discussion que sa défense terrestre. Vaut-il la peine de se défendre et en sommes-nous capables ? Cette question, ou du moins la seconde m'a été posée personnellement, il y a quelques mois, par un correspondant nullement prévenu, encore qu'il me paraisse, — impression peut-être erronée, — pencher vers l'abandon de la défense. La *Revue militaire suisse* a laissé ce débat de côté pour aborder des objets plus urgents, et parce que, chez les officiers, il n'y a aucun doute sur la réponse à donner. Cette idée que nous pourrions laisser la Suisse aux mains d'un envahisseur sans résister n'aborde pas leur esprit. Je ne crois même pas, — mon correspondant ne m'en voudra pas d'exprimer aussi nettement mon opinion, — qu'elle puisse se présenter à aucun esprit dans une époque normale, par quoi j'entends une époque de jeunesse et de virilité ; elle est un produit d'une période de décadence. Ainsi finissent les civilisations. Quand on n'a plus le courage de se défendre contre la violence d'autrui, c'est qu'on arrive à fin de vie. Qu'on meure ! il n'y a rien de mieux à faire. Mais je ne crois pas du tout que la majorité du peuple suisse en soit là et qu'il se sente aucune velléité de mourir. La théorie de l'abandon de la défense nationale est le fait d'une fraction d'intellectuels surtout. La partie virile de la population ne la soutient pas.

Mais alors, objectera-t-on, que pensez-vous du parti socialiste dont les députés refusent de voter le budget militaire ? Ce que j'en pense ? C'est de la politique de parti, voilà tout. Ce n'est pas profond. Vienne une menace de guerre, vous verrez ces messieurs changer d'attitude et reprocher aux autorités militaires de n'avoir pas su préparer comme elles l'auraient dû la défense du territoire national.

Quoiqu'il en soit, je m'en voudrais de n'avoir pas répondu aux questions que l'on me fait l'honneur de me poser, cela surtout au moment où la nécessité de préparer la résistance

à quelque agression aérienne les rend à l'actualité. Mon honorable correspondant paraît au surplus très convaincu de l'utilité de cette conversation, car ces mêmes questions il les a déjà posées, d'une manière générale, et presque dans les mêmes termes précédemment<sup>1</sup>. Voici sa lettre :

Répondant à cette question « Notre armée a-t-elle bien été la raison pour laquelle la Suisse n'a pas été au nombre des théâtres de la guerre de 1914 ? N'y a-t-il pas eu d'autres raisons ? Notre sol accidenté n'en est-il pas une ? etc. » vous terminez par ces mots un article du *Journal de Genève* : « Notre honorable contradicteur désirerait-il d'autres preuves ? Si oui, nous restons à sa disposition.

Je ne suis pas le contradicteur dont parle l'article. Permettez-moi cependant de vous interroger sur ce sujet si important.

A cette question :

« Et notre sol ? » vous répondez : Oui, le sol peut jouer un rôle, mais à la condition de forces actives qui s'y meuvent, des troupes organisées prêtes à tirer parti de ses ressources. A défaut, le sol, quelque accidenté qu'il puisse être, n'est plus d'aucune importance. C'est une forteresse sans canons ni garnison. On y entre comme dans un moulin. »

Or notre armée en 1914, quoique capable d'occuper cette fortification, aurait-elle pu s'y tenir ? Il ne suffit pas d'être là et de savoir bien tirer *encore faut-il avoir des munitions en suffisance*, or au début de la guerre et pendant toute sa durée notre armée manquait de munitions.

En voici la preuve. Nous lisons dans le Rapport du général Wille au chapitre des munitions, soit par le colonel von Sprecher chef de l'Etat-major général, pages 213 à 227 (pour ne pas allonger, je ne cite que quelques extraits) :

« Un point faible de nos préparatifs de guerre, au début du conflit mondial, et même longtemps après, c'était la *dotation tout à fait insuffisante de l'armée en munitions* » (passage en italique dans le rapport).

« Cette situation ne cesse de préoccuper l'état-major de l'armée. »

Le texte original en allemand est plus précis. Il dit :

« *Ein wunder Punkt...* pour « un point faible », et « *und noch jahrelang...* » pour « et même longtemps après ».

« *La dotation légale en munitions n'existait pas quand la guerre éclata* » (en italique dans le rapport).

Page 219 : « Le 9 novembre 1916, le chef d'E.-M. G. transmet au chef du Département militaire fédéral un mémoire s'exprimant comme suit :

« Après deux ans et quart de service actif, l'état-major de l'armée

<sup>1</sup> Dans le *Nouvel essor* du 1<sup>er</sup> janvier 1929.

ne peut pas se contenter de déclarer que la fabrication des munitions appartient au Département militaire et que c'est sur lui que retombe la responsabilité de l'insuffisance des préparatifs de guerre... »

« *La situation me semble si grave, qu'à mon avis le commandement suprême est moralement obligé de se retirer si l'on n'intervient pas en fin de compte...* (C'est nous qui soulignons.)

« Le 27 juin 1918, le chef d'E.-M. G. écrivait au Département militaire fédéral qu'il manquait encore à la fin mai 1918 50 millions de cartouches d'infanterie... »

M. le colonel Feyler pourrait-il nous expliquer comment et avec quoi notre armée nous aurait défendu ? puisque selon le même rapport « il restait à fabriquer, jusqu'à la fin de 1918 135 millions de cartouches en comptant le déficit. »

Mais ce qui importe, me semble-t-il, ce n'est pas tant de savoir si oui ou non notre armée nous a préservé de la guerre en 1914, mais si elle est capable de nous protéger et nous défendre à l'heure actuelle.

Or nous lisons sous la plume du colonel de Diesbach dans la *Liberté* du 1<sup>er</sup> décembre 1927 : ...ce n'est un secret pour personne que nous vivons actuellement sur nos réserves de tous genres, et qu'un nouveau conflit européen nous surprendrait dans un dénuement auprès duquel notre situation en 1914 était encore enviable... »

Et dans la brochure du Colonel Lecomte « L'avenir de l'armée suisse » nous lisons à la page 19 :

« ...Une armée moderne a besoin d'un matériel coûteux et compliqué, d'un emploi souvent délicat. Même en réduisant ce matériel à l'indispensable, il est encore trop coûteux pour nos ressources et trop compliqué en regard du temps dont nous disposons pour en apprendre l'emploi. »

Puis page 22 :

« ...Or, sans un certain minimum de ce matériel, notre armée ne sera plus le fidèle Saint-Bernard dont nous avons besoin... elle ne sera plus qu'un petit chien de luxe capable tout au plus d'amuser son maître et ses enfants, mais non de les protéger. »

D'autre part, d'après la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 2 août 1926, le colonel Feyler écrivait dans le *Journal de Genève* à la suite du colonel Lecomte, et en parlant de la mobilisation de 1914 :

« Non seulement Wille n'aurait pas eu le temps de se préparer à l'exercice du commandement suprême, mais l'Assemblée fédérale aurait à peine eu, matériellement, le temps de procéder à l'élection du général. Celle-ci eut lieu le 3 août après-midi. L'Etat-major de l'armée ne fut constitué que le 4. Or le 4 août au matin, cinq corps d'armée allemands, précédés de deux divisions de cavalerie, franchissaient la frontière belge... »

Et actuellement avec les avions et les gaz dont disposent les pays environnants la situation de notre armée, malgré la valeur de ses officiers, sous-officiers et soldats, n'est-elle pas tragique ?

Et cette question se pose tout naturellement : « à quoi sert-elle ? » D'autant plus que dans *La Suisse stratégique* le colonel Feyler écrit :

« Si les circonstances d'une guerre future renouvellent celles de la guerre européenne ou les aggravent, une petite armée comme la nôtre ne saurait prétendre, réduite à ses propres forces, à se maintenir longtemps sur place pour la défense de ses frontières et à user assez longtemps (jusqu'à la bloquer) la poussée de l'ennemi. Très tôt, elle devrait céder sous peine d'être submergée et détruite. »

Et permettez-moi d'ajouter, notre armée n'aurait-elle pas déjà disparu avec la population civile avant qu'on puisse matériellement lui venir en aide ?

E. BRODBECK.

Cette lettre ne pose pas une question, mais plusieurs. Procédons avec ordre.

1<sup>o</sup> Notre armée a-t-elle bien été la raison pour laquelle la Suisse n'a pas été au nombre des théâtres de la guerre de 1914 ?

Il peut y avoir eu d'autres raisons, mais celle-ci n'a pas été étrangère aux déterminations des commandants des armées belligérantes, comme le savent ceux qui ont étudié cette page d'histoire. Mon interlocuteur me permettra de le renvoyer au petit volume *L'antimilitarisme en Suisse* ; il y trouvera les documents relatifs à cet objet<sup>1</sup>. Il remarquera que les documents indiqués sont français et allemands, non suisses qui n'auraient pas de valeur dans le cas particulier. Au surplus, il ne s'agit pas de savoir ce qu'est notre armée à nos yeux, et les insuffisances que nous lui trouvons, mais ce qu'elle est, à juste titre naturellement, aux yeux de ses adversaires éventuels. Ici se présente un phénomène singulier. Les pacifistes désarmateurs de nos milices ne veulent pas croire ce que disent les chefs de ces adversaires éventuels. Ils se mettent à leur place pour en juger et faire prévaloir leur opinion à eux, au lieu de les consulter sur la leur. De là vient qu'on voit répétée constamment la question à laquelle je répons en ce moment, et qu'elle frappe des personnes de bonne foi, comme mon honorable contradicteur qui désirerait lever ses doutes.

2<sup>o</sup> « En 1914, notre armée aurait-elle pu tenir ? Il ne suffit pas d'être là et de savoir bien tirer, encore faut-il avoir des munitions en suffisance... »

<sup>1</sup> Payot et C<sup>ie</sup>, Lausanne. Chap. VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>.



C'est très juste. Mais de ce que nous n'avons pas disposé, en 1914, de ces munitions en suffisance, conclura-t-on qu'il faut abandonner l'idée de la résistance dorénavant et à tout jamais ? On conclura, au contraire, qu'une autre fois il ne faut pas s'exposer au risque d'être pris sans vert, qu'il y a lieu, en conséquence, d'augmenter le stock des munitions et de se mettre en mesure, au moment utile, de le compléter par une fabrication plus intensive. Au surplus, la crise des munitions n'a pas été propre à la Suisse ; elle a sévi dans toutes les armées dès le milieu de septembre 1914 ; nul n'avait prévu l'énorme dépense de projectiles des armements contemporains.

3<sup>o</sup> Notre armée est-elle capable de nous protéger et de nous défendre à l'heure actuelle ?

Répondant à cette question, je n'aurai pas la prétention de me mettre à la place des colonels Lecomte et de Diesbach auxquels M. Brodbeck emprunte des passages extraits de leurs écrits. Mais je sais bien que leur opinion ne diffère pas de la mienne. Eux aussi, comme tout officier de l'armée fédérale, comme tout citoyen soucieux de l'indépendance de la Suisse, demandent que nous diminuions de tout notre pouvoir les risques auxquels un nouveau conflit européen pourrait nous exposer. C'est dans cet esprit qu'il convient de les lire, notamment d'apprécier les citations qui leur sont empruntées, ainsi qu'à moi, extraites d'écrits plus étendus dont la signification ressort de leur ensemble et non d'un passage sur lequel un lecteur, peut-être sollicité par quelque sentiment personnel, arrête une attention préconçue.

La conclusion à tirer des extraits relevés par M. Brodbeck est celle qui a été formulée au sujet des munitions. Il ne s'agit pas de jeter le manche après la cognée, mais de corriger les lacunes constatées de 1914 à 1918, et de diagnostiquer, dans la mesure du possible, les conditions de la guerre future pour y adapter notre préparation. Ainsi l'ont pensé les autorités militaires en réformant le landsturm pour en faire une couverture plus efficace de la mobilisation et de la concentration ; ainsi pensent-elles en proposant aujourd'hui le perfectionnement de notre aviation rudimentaire ; ainsi l'a pensé M. le conseiller national Micheli lorsqu'il a proposé au Conseil national

de renoncer à la désignation du général par l'Assemblée fédérale, procédure attardée, legs à répudier de la Diète fédérale d'avant 1848. Si le Parlement s'y est refusé, et a placé ses prérogatives au-dessus de l'intérêt de la défense nationale, il a commis une erreur qu'on ne peut que regretter. mais on ne l'aggraverait pas en en déduisant que la défense nationale peut être jugée à la légère.

On ajoutera que jamais un écrivain au courant des conditions d'une guerre quelconque n'aura l'idée de poser la question de l'aptitude d'une armée à défendre un territoire, ou à protéger une nation, à la façon des dogmaticiens du désarmement. Le lieutenant qui sort de son école d'aspirant sait que cet objet demande à être traité non selon la méthode dogmatique mais en réservant toujours les circonstances du moment, la méthode que notre enseignement militaire désigne sous l'appellation de méthode des cas concrets. Dans tel cas notre armée pourra tenir, tiendra même aisément ; dans tel autre, ce lui sera difficile ; dans tel autre encore impossible, et elle devra se résoudre à combattre en retraite si l'attaque ennemie l'y contraint. Autant de cas particuliers, autant de résolutions <sup>1</sup>.

On ne saurait mieux faire ici que de rappeler les termes de l'Instruction sur le service en campagne.

Introduction : La présente Instruction est basée sur l'hypothèse d'un ennemi supérieur en nombre et en matériel. Si les circonstances sont plus favorables, il sera facile de s'y adapter.

Art. 8. L'armée ne saurait résister victorieusement sans le concours de toute la nation.

...C'est un peuple entier que l'envahisseur doit trouver sur son chemin, peuple résolu parce que renseigné sur les souffrances et les sacrifices qui l'attendent.

Notre histoire, celle d'autres petits Etats, prouvent qu'une lutte en apparence sans espoir peut finalement aboutir à un succès. Un peuple, même vaincu, a plus fait pour sa liberté en sauvegardant son honneur et en forçant l'estime, qu'en se soumettant honteusement.

Colonel FEYLER.

<sup>1</sup> A ce propos, on peut consulter la publication citée par M. Brodbeck, *La Suisse stratégique et la guerre européenne*. Georg et C<sup>ie</sup>, Genève.